

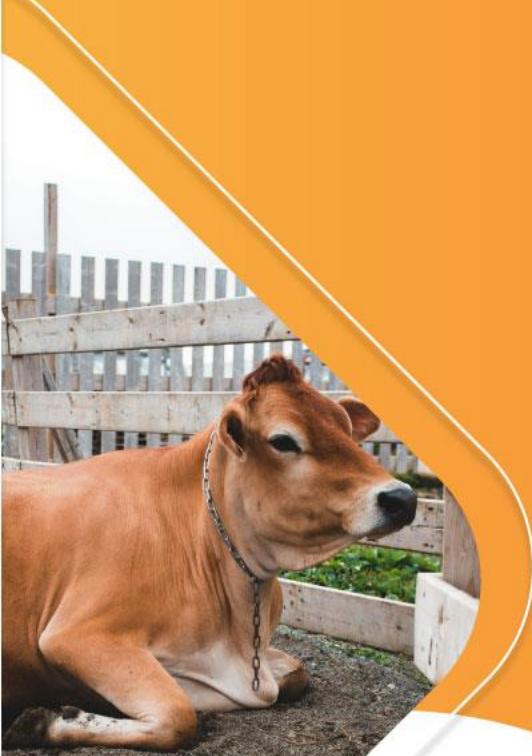


Organisation mondiale
de la santé animale



Séminaire régional de formation pour les points focaux nationaux OMSA pour les laboratoires vétérinaires (cycle III)

29 - 31 juillet 2025, Dakar, Sénégal



Cofinancé par
l'Union européenne



Counter Proliferation
& Arms Control Centre



Centres de Référence et Réseau d'Expertise de l'OMSA : rôle, droits et engagements

Patrick Bastiaensen

Chargé Régional de Programme

OMSA, Nairobi, Kenya



**En 2025, l'OMSA dispose
d'un réseau mondial de
270 Laboratoires de
référence couvrant 109
maladies ou thèmes dans
39 pays et 80 Centres
collaborateurs couvrant les
six principaux domaines
d'intervention : près de 36
spécialités dans 33 pays.**



Les Centres de Référence de l'OMSA sont:

Laboratoires de Référence

- Spécifique à une maladie ou pathogène
- International par définition, souvent régional dans les faits

Centres Collaborateurs (CC)

- Sujet spécialisée, thématique
- Couvrent à travers plusieurs maladies
- Régional par définition, souvent international dans les faits

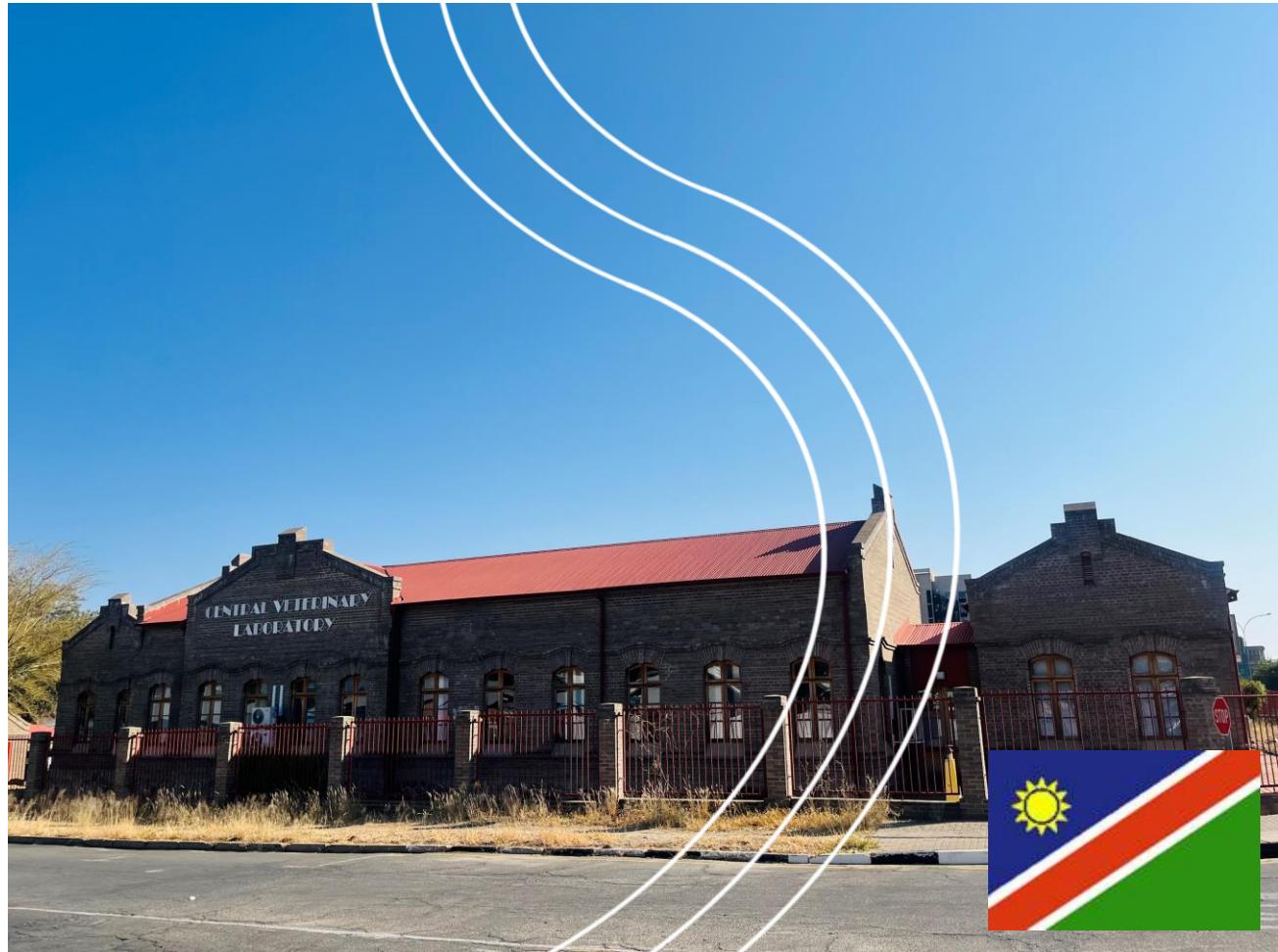
Deux ou plusieurs centres de référence peuvent être désignés comme un réseau de centres de référence.





Termes de Référence de Laboratoires de Référence

- Utiliser, promouvoir et diffuser les **méthodes de diagnostic validées** selon les standards de l'OMSA ;
- recommander les **tests prescrits ou alternatifs, ou les vaccins** selon les normes de l'OMSA ;
- développer le **matériel de référence** selon les prescriptions de l'OMSA, et mettre en œuvre et promouvoir l'application des normes de l'OMSA;
- conserver et distribuer aux laboratoires nationaux les **produits biologiques de référence** et tous autres réactifs utilisés pour le diagnostic et le contrôle des agents pathogènes ou maladies pour lesquels ils sont désignés ;
- développer, standardiser et valider selon les normes de l'OMSA, **de nouvelles méthodes de diagnostic et de contrôle** pour la ou les agents pathogènes ou maladies pour lesquels ils sont désignés ;



Termes de Référence de Laboratoires de Référence

- fournir des **services de diagnostic** et, lorsque cela est approprié, fournir des conseils scientifiques et techniques sur les mesures de contrôle des maladies aux Membres de l'OMSA;
- conduire et/ou coordonner **des études scientifiques et techniques en collaboration** avec d'autres laboratoires, centres ou institutions ;
- collecter, traiter, analyser publier et diffuser les **données épidémiologiques pertinentes** sur les agents pathogènes ou maladies désignées ;
- proposer des **informations scientifiques et techniques** aux personnels des Membres de l'OMSA ;
- maintenir un **système d'assurance qualité et de biosécurité** pertinent pour les agents pathogènes et les maladies concernées ;



Termes de Référence de Laboratoires de Référence

- organiser et participer à des **réunions scientifiques** pour le compte de l'OMSA ;
- établir et animer un **réseau** avec les autres laboratoires de référence de l'OMSA désignés pour le même agent pathogène ou la même maladie, et organiser régulièrement des essais inter laboratoires pour assurer la comparabilité des résultats ;
- organiser des **essais inter laboratoires** avec d'autres laboratoires que les Laboratoires de référence de l'OMSA pour les mêmes agents pathogènes ou maladies afin d'assurer l'équivalence des résultats ;
- mettre des experts consultants à la disposition de l'OMSA.



Disponibilité de Labos de Référence en Afrique

- Brucellose
- Clavelée et variole caprine
- Dermatose nodulaire bovine
- Echinococcose/hydatidose
- Fièvre aphteuse (1)
- Fièvre aphteuse (2)
- Fièvre catarrhale du mouton
- Fièvre de la vallée du Rift
- Influenza aviaire
- Péripneumonie contagieuse bovine
- Peste équine
- Peste porcine africaine
- Rage
- Salmonellose
- Theileriose



Disponibilité de Centres Collabor. en Afrique

- Une Seule Santé (One Health)
- Santé des abeilles en Afrique
- Formation continue et renforcement des capacités dans le domaine vétérinaire
- Compétences minimales attendues des jeunes diplômés en médecine vétérinaire (Moyen Orient)
- Epidémiologie de terrain
- Gestion de la santé des poissons dans la région du Moyen-Orient
- Contrôle de qualité des vaccins vétérinaires en Afrique
- Contrôle de qualité des vaccins vétérinaires au Moyen Orient
- Surveillance et lutte contre les maladies animales en Afrique
- Formation des vétérinaires officiels, le diagnostic des maladies animales infectieuses et des zoonoses et le contrôle des médicaments vétérinaires en Afrique centrale et occidentale
- Formation en gestion sanitaire de l'interface des animaux domestiques et animaux sauvages





Peste porcine africaine

Dr Livio Heath

⌚ SOUTH AFRICA

Address

Onderstepoort Veterinary Institute,
Agricultural Research Council, Private Bag X05,
Onderstepoort 0110

Contact details

+27-12 529 95.01

HeathL@arc.agric.za

See the annual report →

**Dra. María del Carmen Gallardo
Frontaura**

⌚ SPAIN

Address

Centro de Investigación en Sanidad Animal
(CISA)/Instituto Nacional de Investigación y Tecnología
Agraria y Alimentaria (INIA) del Consejo Superior de
Investigaciones Científicas (CSIC)
Carretera Algete-El Casar de Talamanca, Km. 81, 28130
Valdeolmos, Madrid

Contact details

+34916292300

gallardo@inia.csic.es

Dr. Christopher Netherton

⌚ UNITED KINGDOM

Address

The Pirbright Institute
Ash Road, Pirbright, Woking, Surrey GU24 0NF

Contact details

+441483232441

christopher.netherton@pirbright.ac.uk

See the annual report →



Réseaux mondiaux de laboratoires de référence*

- Fièvre aphteuse
- Peste des petits ruminants
- Peste porcine africaine
- Rage
- Trypanosomoses animales non-transmises par les tsétsés (*Glossina*)

(*) A ne pas confondre avec des consortiums



Qu'attendons-nous des Labos de Référence?

Les Laboratoires de référence de l'OMSA doivent apporter des éléments probants démontrant leur *leadership* scientifique et leur capacité à remplir leurs **termes de référence** : tous les candidats doivent idéalement être des **Laboratoires de référence nationaux** ; ils doivent être en mesure de **recevoir les échantillons soumis par d'autres Membres** pour être analysés à des fins de diagnostic ; ils doivent prouver leur volonté et leur capacité à participer à **des essais d'aptitude interlaboratoires**, mais aussi à en **organiser** eux-mêmes ; ils doivent être en mesure d'offrir des **services de diagnostic de confirmation**, des réactifs de référence, des formations, etc., à l'échelle internationale ; **l'expert(e) désigné(e) doit avoir récemment publié de nombreux articles dans des revues à comité de lecture.**



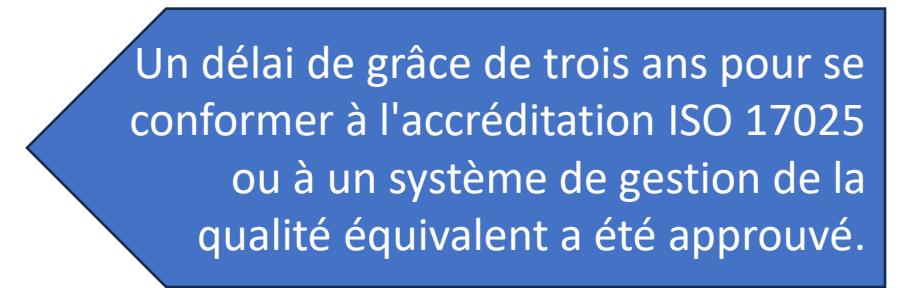
Qu'attendons-nous des Labos de Référence?



Qu'attendons-nous des Labos de Référence?

Les principaux attentes sont :

- Fonctionnel en termes de débit d'échantillons
- Personnel qualifié (publications, qualifications)
- Systèmes d'assurance qualité en place
- Infrastructures et niveaux de biosécurité appropriés
- Accessible aux échantillons externes (aéroports, procédures, politiques)
- Prêt à aider les Membres gratuitement pour un diagnostic de confirmation
- Prêt à aider les Membres avec du matériel de référence et de la formation



Un délai de grâce de trois ans pour se conformer à l'accréditation ISO 17025 ou à un système de gestion de la qualité équivalent a été approuvé.



World
Organisation
for Animal
Health

Organisation
mondiale
de la santé
animale

Organização
Mundial
de Sanidad
Animal

Le circuit d'approbation des candidatures inclut la Commission des normes biologiques (ou la Commission des normes sanitaires pour les animaux aquatiques), sur la base d'un examen de la demande et des besoins identifiés (avons-nous besoin d'un autre Labo de Réf. pour cette maladie...), suivi de l'approbation par le Conseil de l'OMSA (février), puis par l'Assemblée mondiale (en mai).

Prof. Emmanuel Couacy-Hymann (Côte d'Ivoire)
President de la Commission des normes biologiques
[Photo] © OMSA, 2025





World
Organisation
for Animal
Health

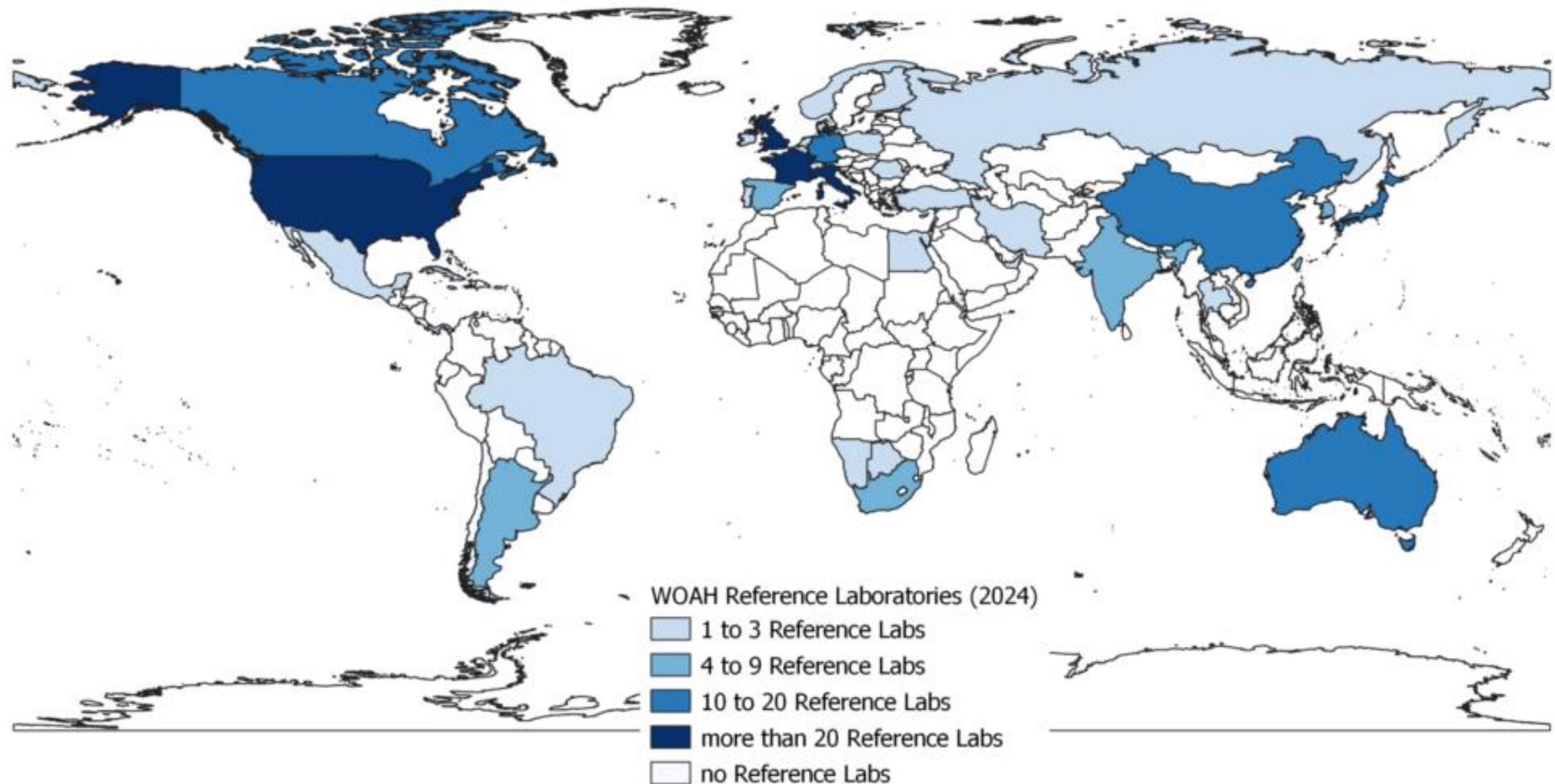
Organisation
mondiale
de la santé
animale

Organização
Mundial
de Sanidad
Animal

“Le Président a également rappelé la nécessité d’ajouter de nouveaux Laboratoires de Référence de l’OMSA pour soutenir les programmes de prévention et de lutte contre des maladies dans les différentes régions. Pour l’Afrique, il s’agit avant tout de la peste des petits ruminants, du Nagana (trypanosomiase animale transmise par la mouche tsé-tsé) et de la rage...”

Prof. Emmanuel
Couacy-Hymann (Côte d'Ivoire)
President de la Commission des
normes biologiques
[Photo] © OMSA, 2025





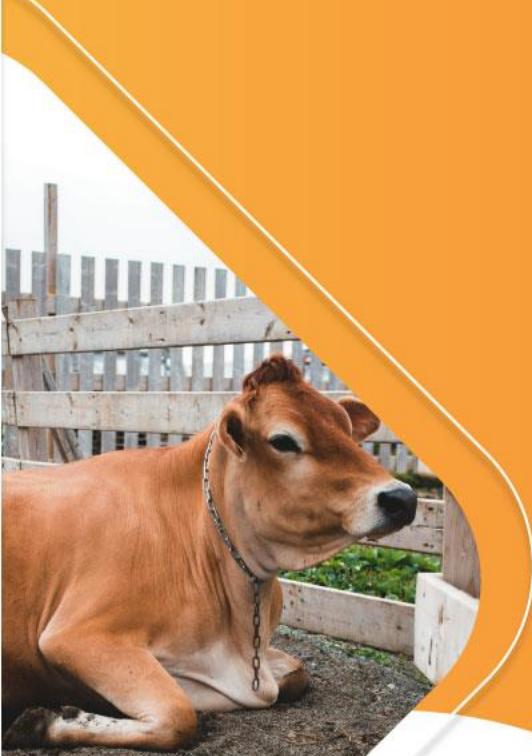


Organisation mondiale
de la santé animale



Séminaire régional de formation pour les points focaux nationaux OMSA pour les laboratoires vétérinaires (cycle III)

29 - 31 juillet 2025, Dakar, Sénégal



Cofinancé par
l'Union européenne

Counter Proliferation
& Arms Control Centre